

LES AILES DEPLOYEES
ASSOCIATION D'AIDE A LA SANTE MENTALE

**31, rue de Liège
75008 PARIS**

**SIREN : 775 670 896
APE : 8610Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

LES AILES DEPLOYEES
ASSOCIATION D'AIDE A LA SANTE MENTALE

31, rue de Liège
75008 PARIS

SIREN : 775 670 896
APE : 8610Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Ailes Déployées relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus nous attirons votre attention sur le § « Faits significatifs » qui mentionne l'apport et le don au fonds de dotation LES AILES DEPLOYEES.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons apprécié l'application du règlement comptable ANC 2018-06 et la présentation des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier adressé aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de
Catherine SAGE
(c.sage@jegardcreatis.com)
Date : 26/06/2025 10:50:50
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par email :
987519

Catherine SAGE
Associée

Jégard Créatis

Bilan Actif

ACTIF	Brut 2024	Amortissement Dépréciation 2024	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	289 807	289 806,81		-209
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	566 160	334 018	232 141	103 001
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles	228 283	221 982	6 302	25 890
Immobilisations incorporelles en cours	3 345		3 345	151 047
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 093 719		3 093 719	1 205 354
Constructions	52 972 597	13 717 376	39 255 221	16 047 643
Installations techniques, matériel et outillage industriel	206 469	92 822	113 647	57 373
Autres immobilisations corporelles	7 155 109	4 107 160	3 047 949	2 317 250
Immobilisations corporelles en cours	814 759		814 759	23 807 605
Avances et acomptes				825
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	365 422		365 422	359 185
Prêts	445 372		445 372	393 287
Autres immobilisations financières	1 468 263		1 468 263	1 782 084
TOTAL I	67 609 304	18 763 165	48 846 139	46 250 335
Actif circulant				
Stocks et en cours				2 350
Avances et acomptes versés sur commandes	23 714		23 714	163 173
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 024 406	465 740	1 558 666	-164 699
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 920 890	29 104	1 891 786	2 070 794
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 368 456		17 368 456	24 156 351
Charges constatées d'avance	319 208		319 208	309 058
TOTAL II	21 656 673	494 844	21 161 829	26 537 027
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)		0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0
Ecart de conversion Actif (V)		0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	89 265 978	19 258 009	70 007 969	72 787 362

Bilan Passif

PASSIF	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres avec droit de reprise	2 825 277	2 825 277
Autres fonds propres	2 825 277	2 825 277
Réserves	9 712 199	9 518 748
Réserves pour projet de l'entité	8 878 281	8 778 281
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	833 918	740 467
Autres réserves		
Report à nouveau	1 007 866	856 360
<i>dont report à nouveau hors activités sociales et médico-sociales</i>	1 094 224	1 256 122
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-86 358	-399 762
<i>dont charges des activités SMS de prise en compte différée</i>	-149 055	-353 096
Excédent ou déficit de l'exercice	-602 264	344 957
Situation nette (sous total)	12 943 078	13 545 342
Subventions d'investissement	7 429 011	7 623 542
Provisions réglementées	420 320	562 547
Droits des propriétaires - (Commodat)		
TOTAL I	20 792 410	21 731 431
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	1 668 969	1 830 300
TOTAL II	1 668 969	1 830 300
PROVISIONS		
Provisions pour risques	177 473	151 878
Provisions pour charges	1 976 729	1 511 272
TOTAL III	2 154 202	1 663 149
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	35 050 456	41 011 041
Emprunts et dettes financières diverses	24 539	13 025
Avances et acomptes reçus sur commande	373 390	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 554	1 462 604
Dettes fiscales et sociales	3 494 221	3 105 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 061 148	378 733
Autres dettes	3 159 079	1 591 986
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	47 000	
TOTAL IV	45 392 388	47 562 482
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	70 007 969	72 787 362

Compte de Résultat

PRODUITS	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 260	400
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestation de service	2 764 002	2 744 905
Production immobilisée	139 341	312 414
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 513 315	26 101 168
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	27 281 955	25 166 221
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	19 140	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	388 520	229 701
Utilisations des fonds dédiés	669 216	521 257
Autres produits	2 378 635	2 111 232
TOTAL I	33 873 429	32 031 952
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		168 506
Variation de stock	2 350	8 287
Achats de matières premières et autres approvisionnements	204 722	261 376
Variation de stock		21 314
Autres achats et charges externes	6 935 915	6 194 122
Aides financières	70 936	52 320
Impôts, taxes et versements assimilés	1 680 452	1 569 025
Salaires et traitements	14 273 032	13 369 854
Charges sociales	6 534 630	5 969 957
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 142 573	2 529 337
Report en fonds dédiés	507 885	909 203
Autres Charges	214 867	205 344
TOTAL II	33 567 361	31 258 643
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	306 068	773 309
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 252	3 113
Autres intérêts et produits assimilés	216 571	96 211
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 404	
TOTAL III	250 227	99 324
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	696 424	469 153
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	696 424	469 153
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-446 197	-369 828
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-140 128	403 480
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	94 588	59 006
Sur opérations en capital	374 187	172 438
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	359 497	78 874
TOTAL V	828 273	310 318
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	618 339	1 122
Sur opérations en capital	296 954	290
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	372 256	367 253
TOTAL VI	1 287 549	368 665
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-459 277	-58 347
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 859	176
Total des produits (I+III+V)	34 951 929	32 441 594
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	35 554 193	32 096 637
EXCEDENT OU DEFICIT	-602 264	344 957

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	-1 626	-13 885
Bénévolat		
TOTAL	-1 626	-13 885
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations	1 626	13 885
Personnel bénévole		
TOTAL	1 626	13 885

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES AILES DEPLOYEES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 70 603 506 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 602 264 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

L'association Les Ailes Déployées est une association reconnue d'intérêt général, créé en 1959 par le Docteur Jolivet, qui accompagne les personnes en situation de handicap psychique ou mental dans les soins, l'hébergement, l'insertion et l'emploi.

Elle propose à Paris, mais également en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, une offre de soins diversifiée dans les champs sanitaire et médico-social au sein de ses unités et établissements qui travaillent en partenariat avec de nombreuses équipes publiques et privées, associatives ou lucratives.

8

14 UNITES SANITAIRES :

Pôle Maisons Hospitalières de Cergy (95)

- Maison Partenaires – 71 lits
- Espace de Jour Réhab – 25 lits
- Passerelles – 15 lits
- Plateforme RENOVO

Pôle Maisons Hospitalières de Sénart (77) –

- Maison Partenaires – 55 lits
- Espace de Jour – 25 lits
- Passerelle – 20 lits

Site Bastille (75 – 11^e)

- Centre Mogador (Paris 9^e) – 25 places
- Espace Jeunes Adultes (Paris 11^e) – 12 places

Pôle Paris Europe (75 – 8^e) :

- Espace de traitement et réadaptation – 27 places

- Foyer Relais – 18 lits
- Espace Famille et Couples – séances/consultations
- Espace Ados – 13 places

Site Castagnary (75-15^e) :

- Espace Phare - 27 places

UNITES MEDICO-SOCIALES :

Site Bastille (75-11^e) :

- ESAT Bastille – 163 places (Ateliers Faubourg - Paris 11^e / Ateliers Perette - Paris 15^e / Atelier Viala - Paris 15^e)
- SEA (Paris 11^e) – 115 places
- SAMSAH Escal' – 40 places

Site Vergniaud (75 – 13^e)

- SAS – 15 places.

1 ENTREPRISE ADAPTEE SOUS MANDAT DE GESTION :

SOTRES (Paris 11^e) sous mandat de gestion – 30 postes adaptés agréés (18ETP)

1 ORGANISME DE FORMATION (75-11^e) :

Pratique et Formation

9

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis et présentés conformément aux règles générales applicables, avec sincérité et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêté conformément au Plan Comptable Général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables et tenant compte des dispositions réglementées suivantes :

- du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico- sociaux ;

- du code de l'action sociale et des familles CASF, pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du CASF ;
- de l'instruction M21 pour la partie sanitaire relevant du code de la santé publique ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Faits significatifs

- Ouverture des Maisons Hospitalières de SENART en septembre 2024 ;
- Donation du site de Chantemerle au Fonds de Dotation Les Ailes Déployées estimé à 2 500 000 euros ;
- Apport des fonds au Fonds de Dotation Les Ailes Déployées pour l'acquisition de deux appartements sur le site Bastille (600 000 euros) ;
- Création de l'unité SAS (ouverture au public en janvier 2025).

10

Dérogations aux principes comptables

Néant.

Evènement postérieurs à la clôture

Néant.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables

engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions : 10 à 50 ans
- Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 40 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

11

La durée d'amortissement retenue par simplification, est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

- Construction par composants

Le coût des constructions est le coût total augmenté des frais accessoires, y compris les retenues de garantie et les intérêts d'emprunts liés à la construction des Maisons Hospitalières de SENART.

Les durées retenues sont :

- 1- Gros œuvre : 30 à 50 ans
- 2- Habillage / Cloisons doublage : 20 à 40 ans
- 3- Toit terrasse : 30 ans

- 4- Etanchéité/ Couverture/ Métallerie : 20 ans
- 5- Sécurité : 10 ans
- 6- Ascenseurs : 10 ans
- 7- Aménagements décoration / Menuiserie / Revêtements : 10 ans
- 8- Géothermie : 25 ans
- 9- Électricité : 15 à 25 ans
- 10-Équipement cuisine : 10 ans
- 11-Plomberie : 10 ans
- 12-Peinture : 5 ans
- 13-Climatisation : 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des dépréciations de créances, à fin 2024, s'élève à 494 844 euros contre 452 657 euros en 2023.

Provisions

12

- Provision pour indemnité de fin de carrière

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'association, outre l'application des règles conventionnelles (avant impact de la recommandation patronale du 2 décembre 2012), les règles suivantes ont été appliquées :

- Taux de charges sociales retenu : 54,84 %
- Taux d'évolution de la masse salariale : 3 %
- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Âge de départ à la retraite : 64 ans.

Comptabilisation :

L'association a opté pour la comptabilisation totale de la provision pour indemnités de fin de carrière. Son montant au 31 décembre 2024 est de 402 664 euros.

- Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

➤ Provision pour risque :

Année de constitution	Unités concernées	Nature	Solde au 31/12/N-1	Dotations N	Reprise N	Solde au 31/12N
2020	CERGY MP	Provision risque dommage SNCF	37 871,91			37 871,91
2020	FOYER RELAIS	Risque VAILLANTIS	112 000,00			112 000,00
2023	CERGY PASSERELLE	PROVISION TROP PAYE A3E	2 005,65		2 005,65	0,00
2024	CERGY MP	PROVISION RISQUE PRUDHOMALE		27 601,00		27 601,00
Total			151 877,56	27 601,00	2 005,65	177 472,91

➤ Provision Gros Entretien

La provision gros entretien s'élève à 1 574 065.12 euros au 31/12/2024. Le montant est estimé selon la méthode SEML.

Etablissements	Montant PGE 2024
CERGY MAISON PARTENAIRES	377 950
CERGY EJR	53 993
CERGY PASSERELLE	107 986
CPP	46 587
FOYER RELAIS	23 264
EJA	230 133
ETR	26 660
ESAT COMMERCIAL	259 206
ESAT SOCIAL	204 562
MOGADOR	205 263
SIEGE	16 711
UAPF	21 753
Total	1 574 065

13

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

14

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Immobilisation s au 1er Janvier 2023	Acquisitions de l'Exercice 2024	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2024	Immobilisations au au 31 Décembre 2024
Frais d'établissement et de développement	549 796		259 989	289 807
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	594 721	225 962	26 241	794 443
Immobilisation en cours	151 047	20 335	148 681	22 702
Immobilisations incorporelles	1 295 564	246 297	434 911	1 106 952
Terrains	1 205 354	2 058 814	170 450	3 093 719
Constructions sur sol propre	14 352 580	19 324 084	966 803	32 709 861
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement ry aménagement des constructions matériel et	15 960 010	5 369 252	1 066 525	20 262 737
Installations techniques, matériel et outillage tec	141 684	78 494	13 709	206 469
Installations générales agencements aménagement	5 338 515	91 102	2 160 721	3 268 897
Matériel de transport	110 632	40 378		151 010
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 602 190	1 345 777	362 054	3 585 913
Autres immobilisations corporelles	144 503	4 786		149 289
Immobilisations en cours	23 808 430	5 638 089	28 651 117	795 402
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	63 663 899	33 950 776	33 391 379	64 223 296
Participation évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	359 185	6 237		365 422
Prêts et autres immobilisations financières	2 175 370	132 410	394 146	1 913 634
Immobilisations financières	2 534 555	138 647	394 146	2 279 056
TOTAL GENERAL	67 494 018	34 335 720	34 220 436	67 609 304

15

Tableau des amortissements

Immobilisations	Immobilisations au 1er Janvier 2023	Acquisitions de l'Exercice 2024	Diminut. Résultant des Sorties Exercice 2024	Immobilisations au au 31 Décembre 2024
Frais d'établissement et de développement	550 004		260 197	289 807
Autres postes d'immobilisations incorporelles	465 828	116 409	26 240	556 000
Immobilisations incorporelles	1 015 832	116 409	286 437	845 807
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 594 485	693 921	966 975	5 321 431
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencement ry aménagement des constructions matériel et	8 556 959	665 920	826 934	8 395 945
Installations techniques, matériel et outillage techn	84 311	22 220	13 709	92 822
Installations générales agencements aménagements	3 793 842	430 625	2 160 392	2 064 075
Matériel de transport	32 603	24 998		57 601
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 910 222	331 202	357 454	1 883 970
Autres immobilisations corporelles	88 684	12 931		101 615
Immobilisations corporelles	20 061 106	2 181 818	4 325 464	17 917 460
TOTAL GENERAL	21 076 938	2 298 227	4 611 901	18 763 267

16

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances au 31/12/2024 s'élève à 5 413 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
- Créances rattachées à des participations			
- Prêts	445 372		445 372
- Autres	1 468 263	282 528	1 185 735
Créances de l'actif circulant :			
-Créances Clients et Comptes rattachés	2 024 406	2 024 406	
-Autres	1 920 890	1 920 890	
-Charges constatées d'avance	319 208	138 199	181 008
Total	5 413 559	3 945 296	1 185 735
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

17

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENU	16 764
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	1 815 601
PRODUITS A RECEVOIR	7 633
Total	1 839 998

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres :

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	2 825 277				2 825 277
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	8 778 281	100 000			8 878 281
Réserves des activités sociales	740 467	93 451			833 918
RAN hors activités sociales	1 256 122	-161 898			1 094 224
RAN des activités sociales	-399 762	313 404			-86 358
Excédent ou déficit de l'exercice hors activités sociales	40 673	-40 673		554 358	-554 358
Excédent ou déficit de l'exercice des activités sociales	304 284	-304 284		47 906	-47 906
Situation nette	13 545 342			602 264	12 943 078
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	7 623 542		246 489	441 019	7 429 011
Provisions réglementées	562 547			142 227	420 320
Droits de propriétaires (Commodat)					
Total	21 731 431		246 489	1 185 510	20 792 410

18

Tableau de variation des fonds dédiés :

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUE DE	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement s			Montant global	Dont fonds dédiés correspondants à des projets sans dépenses au cours des deux derniers
Subventions d'exploitation	1 680 361	507 885	631 668				1 556 579	
Contribution financières d'autres organismes Subventions de fonctionnement	149 937		37 548				112 390	
Total	1 830 298	507 885	669 216				1 668 969	

Provisions

Tableau des provisions

PROVISIONS	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marché à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	471 417	113 894	101 306	81 341	402 664
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	1 029 698	636 395	92 028		1 574 065
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	162 034	27 601	12 162		177 473
Total	1 663 149	777 890	205 496	81 341	2 154 202
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice					
Exploitation		777 890	154 479		
Financières					
Exceptionnelles			51 017		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes au 31/12/2024 s'élève à 45 018 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine	35 050 456	1 618 146	6 458 294	26 974 016
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	24 539	24 539		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 182 554	1 182 554		
Dettes fiscales et sociales	3 494 221	3 494 221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 061 148	2 061 148		
Autres dettes (**)	3 159 079	3 159 079		
Produits constatés d'avance	47 000	47 000		
Total	45 018 997	11 586 687	6 458 294,00	26 974 016,46
(*) Emprunt souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 069 490			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN,CAT NON PARVEN,	220 696
FRAIS IMMOBILISATION FNP	1 166 245
INTERETS COURU SUR EMPRUNT	24 539
CONGES A PAYER BRUT	800 868
PROVISION CET	165 112
PROVISION INTERESSEMENT	87 448
PROVISION HEURES SUPPLEMENTAIRES	213 824
PROVISION PRIME PRECARITE	12 650
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	125 461
CHARGES SOC.PROV.CP.	439 196
CHARGES SOC.PROV. CET	90 547
CHARGES SOC.PROV.HEURES SUPPLEMENT.	117 261
CHARGES SOC.PROVISION PRECARITE	6 937
AUTRES CHARGES SOC PROVISIONNEES	75 150
CHARGES A PAYER	157 974
Total	3 703 909

21

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES AVANCE	115 573		
CHGES CONST. AVCE- REPORT EMPRUNT	203 635		
Total	319 208		

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
PRODUITS CONSTATES AVANCE	47 000		
Total	47 000		

Notes sur le compte de résultat

Présentation des produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	2 024	2 023
Cotisations	1 260	400
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestation de service	2 764 002	2 744 905
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 513 315	26 101 168
<i>Dont des activités sociales et médico-sociales sous gestion</i>	27 281 955	25 166 221
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	19 140	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et tran	388 520	229 701
Utilisations des fonds dédiés	669 216	521 257
Autres produits	2 517 976	2 434 520
TOTAL	33 873 429	32 031 952

23

Charges et produits exceptionnels

Détail des charges	2024	2023
Sur opérations de gestion	618 339	1 122
<i>Dont Apport Fond de Dotation</i>	600 000	
Sur opérations en capital	296 954	290
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	372 256	367 253
TOTAL	1 287 549	368 665
Détail des produits	2024	2023
Sur opérations de gestion	94 588	59 006
Sur opérations en capital	374 187	172 438
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	359 497	78 874
TOTAL	828 273	310 318

Autres informations

24

Contributions volontaires en nature

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N 31/12/2023
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	-1 626	-13 885
Bénévolat		
TOTAL	-1 626	-13 885
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations	1 626	13 885
Personnel bénévole		
TOTAL	1 626	13 885

Honoraires du commissaire aux comptes

25

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 49276.80 euros (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont 49 276.80 euros au titre de la mission légale de contrôle des comptes.

Information sur les rémunérations des dirigeants

- Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif aucune rémunération n'a été versée aux « trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés », ceux-ci étant intégralement tous bénévoles.

Effectif Moyen

	ETP	Effectif Physique
CERGY	88,09	91,42
SENART	51,15	53,17
PARIS	133,71	148,42
Total	272,95	293,01

Transactions effectuées avec des contreparties – mandats de gestion

L'association a effectué avec des personnes physiques ou morales, dénommées contreparties, les transactions courantes non conclues à des conditions normales :

- Désignation des contreparties :
 - ARTAME GALLERY
 - SOTRES
- Nature de la relation avec la contrepartie : Mandat de gestion
- Montant des transactions réalisées avec la contrepartie :
 - ARTAME GALLERY : 5 460 €
 - SOTRES : 266 929 €

26

Transaction avec le Fonds de Dotation Les Ailes Déployées

L'association a consenti une donation du site de Chantemerle estimé à 2 500 000 euros, et un apport d'un montant de 600 000 euros comptabilisé en charges exceptionnelles sur l'exercice 2024.

Engagements hors bilan

- Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	652 888
part à plus d'un an et moins de 5 ans	2 318 047
part à plus de cinq ans	3 722 898
b) cautions données	
Caution solidaire au fonds de dotation LES AILES DEPLOYEES	
c) Autres engagements	
Subrogation privilège Vendeur immeuble	1 631 204
Hypothèque conventionnelle non rechargeable	13 797 689
Privilège de vendeur et de PPD	988 311
Garantie SOGAMA Crédit Coopératif	15 415
Nantissement de compte de titres financiers SOGAMA	23 607
Inscription de privilège de prêteur de deniers Credit Cooperatif	1 130 743
Hypothèque conventionnelle complémentaire de premier rang Crédit Coopératif	12 477 905
Inscription de privilège de prêteur de deniers Caisse d'Epargne	1 130 743
Hypothèque conventionnelle complémentaire de premier rang Caisse d'Epargne	12 477 905
Engagements reçus	
a) cautions reçues	
b) Autres engagements	